



**INNOVER**  
C'EST COLLABORER!

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

**LE SENTIER DE LA RIVE DE CHARLEVOIX SOUTENU PAR  
LA MESURE DESTINATION DURABLE ET ACTION CONCERTÉE**

---

**Baie-Saint-Paul, le 23 juillet 2024** - La MRC de Charlevoix est heureuse de confirmer que le projet du Sentier de la Rive de Charlevoix a obtenu un soutien financier de 160 000 \$ provenant du gouvernement du Québec dans le cadre de Destination durable et action concertée, une mesure de soutien coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) découlant du Plan pour une économie verte 2030 et du Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025. Ce financement permettra le développement de la **Stratégie de communication, développement et approche citoyenne**.

Le projet actuel, soutenu dans le cadre du volet 2 de la mesure, permettra de déployer la **Stratégie de communication, développement et approche citoyenne du Sentier de la Rive de Charlevoix** qui consistera notamment à :

- faire l'embauche d'une ressource pour assurer la mise en place et la gestion du bureau de projet ainsi que sa coordination;
- octroyer un mandat de communication pour la conception d'une identité visuelle pour le Groupe Sentier de la Rive Charlevoix et élaborer un plan de communication stratégique visant à promouvoir l'organisme et son projet;
- allouer un mandat de stratégie citoyenne et partenariats, incluant des consultations d'information citoyennes.

Ce projet fait suite à la démarche de concertation réalisée en 2023 qui avait aussi été soutenue financièrement par la même mesure. Ce dernier avait permis de regrouper une vingtaine d'organisations (parties prenantes) dans des domaines connexes et pertinents (économique, environnemental, scolaire, touristique, etc.), afin de réaliser trois ateliers de concertation d'avril à juin 2023, et ce, dans l'objectif de soulever les éléments pertinents à propos du concept de la piste multifonctionnelle.

« La MRC croit au potentiel considérable du projet du Sentier de la Rive de Charlevoix. Ces sommes permettront de propulser ce projet vers de nouvelles étapes et constituent un pas de plus vers sa réalisation tout en s'assurant de son acceptabilité sociale », mentionne le préfet de la MRC de Charlevoix, Patrick Lavoie.

« Je félicite les promoteurs de ce projet, qui démontre bien que les acteurs de notre secteur touristique sont engagés dans le développement d'un tourisme aux pratiques encore plus responsables et durables. C'est la voie de l'avenir, et nous continuerons de travailler avec l'industrie pour que notre destination soit un chef de file en la matière », souligne Caroline Proulx, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Lanaudière.

« Notre gouvernement est fier de soutenir financièrement ce projet dans le cadre de Destination durable et action concertée, puisqu'il s'aligne parfaitement avec les objectifs de notre Plan pour une économie verte 2030, qui vise à outiller le secteur économique et les entreprises dans leur processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques », indique Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides.

« Nous sommes très heureux de constater que ce projet rassembleur poursuit son chemin à travers une deuxième phase au sein de Destination durable et action concertée. Clairement, les assises qu'il a acquises lors de sa première démarche portent leurs fruits. Notre expérience des dernières décennies nous a prouvé que la concertation et la mobilisation d'un maximum de parties prenantes sont essentielles au succès des démarches d'intégration du développement durable », ajoute le directeur général du FAQDD, Nicolas Girard.

Rappelons que Le Sentier de la Rive de Charlevoix sera un terrain de jeux de toute beauté et en toute simplicité pour les familles et les amateurs de plein air. Les bénéfices de ce projet pour la communauté de Charlevoix, l'environnement et l'industrie touristique sont importants. Il incitera la population locale à des saines habitudes de vie par le sport, favorisera la mobilité durable et des solutions de transport à faible empreinte carbone, il générera des retombées économiques significatives, valorisera le patrimoine naturel et le paysage et favorisera une offre touristique quatre saisons.

-30-

*Sources :*

Myriam Gauthier, conseillère en  
communication et en administration  
MRC de Charlevoix  
418 617-0054  
[mgauthier@mrccharlevoix.ca](mailto:mgauthier@mrccharlevoix.ca)

Claude Belley, président  
Groupe Sentier de la Rive Charlevoix  
514 235-4922  
[claudebelley2@hotmail.com](mailto:claudebelley2@hotmail.com)

